

## **Festival sportif amical de mini badminton**

Lundi 3 décembre 2018 : Polyvalente Sainte-Thérèse

et/ou écoles secondaire Jean-Jacques Rousseau

Lundi 10 décembre 2018 : Polyvalente Deux-Montagnes

et/ou école secondaire Henri-Dunant

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LUNDI 12 NOVEMBRE À 16H pour PST et/ou JJR**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LUNDI 19 NOVEMBRE À 16H pour PDM et/ou ESHD**

### **Horaire possible**

8h30 à 8h45	Arrivée des participants
8h45 à 9h00	Explications sur le déroulement de la rencontre
9h00 à 13h50	Matches en mini badminton
14h00	Remise des récompenses
14h15	Départ des participants



### **Équipe**

Les équipes sont non mixtes, si vous êtes obligé de faire une équipe mixte parce que vous êtes un nombre impair, l'équipe jouera dans la catégorie masculine.

### **Avis de participation**

Vous pouvez signifier la participation et le nombre d'équipes prévu de votre école en complétant, au début d'année, le formulaire « avis de participation ».

### **Limite d'inscription par école**

La période d'inscription débutera 8 semaines avant la tenue du festival. La date limite pour inscrire vos équipes sera trois semaines avant le festival. À la date limite, les écoles seront facturées selon leur fiche d'inscription. Une diminution du nombre de participants ne modifiera pas la facturation. **Limite de 15 équipes par école (30 joueurs)**. Advenant qu'il reste de la place à combler à la date limite d'inscription, nous pourrions en accepter davantage.

### **Surveillance, circulation et encouragement**

La surveillance des élèves relève de l'adulte responsable de son équipe. Nous **exigeons** de prévoir un minimum d'un accompagnateur (adulte) par 15 élèves. (Ratio de 1/15),

faute de quoi une école pourrait se voir refuser de participer à la compétition. Les téléphones publics doivent être utilisés qu'en cas d'urgence seulement.

### **Trousse de premiers soins**

L'école est responsable d'avoir une trousse de premiers soins complète avec glace, à sa disposition lors des festivals.

### **Vestiaires et effets personnels**

Vestiaires disponibles mais le RSEQLL n'est pas responsable des objets volés.

### **Participation**

La participation et le plaisir sont les buts premiers de cette rencontre. Aucun pointage ne sera conservé après le match.

## ***- Règlements***

### **Article 1 – Le terrain**

Le terrain est le terrain conventionnel utilisé pour le jeu en double « 13,40 m x 6,10 m ». Le filet est aussi de hauteur conventionnelle « 1,55 m ».

### **Article 2 – L'équipement**

Chaque équipe doit fournir ses raquettes.

### **Article 3 – Durée de la partie**

Les parties sont d'une durée de 10 minutes. La première équipe qui atteint 21 points a gagné. S'il reste du temps au cadran, les deux équipes débutent un nouveau match jusqu'à la fin des 10 minutes.

### **Article 4 – Premier service/début de la partie**

Un tirage au sort déterminera l'équipe qui aura le service au début de la partie.

### **Article 5.1 – Le service**

Lors du service, au moment de l'impact avec le volant, la raquette doit être sous le niveau de la hanche.

### **Article 5.2 - Reprise de service**

Il y a reprise, si lors de l'exécution du service, le serveur manque le volant.

### **Article 6**

Il n'y a qu'un seul service par équipe en tout temps. Lors de la perte de l'échange, le service s'en va à l'équipe adverse. Un point est gagné à chaque échange : style « ping-pong ».

### **Article 7**

Seul le pointage décide du côté du service pour l'équipe qui le gagne. Côté gauche : impair, côté droit : pair

### **Article 8**

Le service doit se faire dans la zone diagonalement opposée et seul le joueur dans cette zone pourra retourner le service. Si le volant est touché par son partenaire, alors l'équipe au service marque un point.

### **Article 9**

Seule l'équipe au service alterne de zone lorsqu'elle marque un point.

### **Article 10**

Après que le service ait été retourné par le receveur, le volant pourra être frappé par n'importe quel joueur et de n'importe quel endroit. À la fin de l'échange, les joueurs devront reprendre leurs positions respectives.

### **Article 11**

Lors de l'exécution du service, le volant doit passer au-dessus du filet et tomber dans la zone de service adverse. Si le volant touche le filet et tombe dans la zone de service adverse, le service sera jugé bon.

### **\*Article 12**

Le principe de l'auto arbitrage sera appliqué. Lorsque les deux équipes ne peuvent s'entendre, le service est tout simplement recommencé.

